



le Corbier

Villarembert

AOUT 2023 LE BULLETIN



PALME D'OR!
"l'anatomie d'une chute" de
Julie TRIET

L'EDITO DU MAIRE



"NOUS RÉUNIR POUR ÉCHANGER, SE RENCONTRER, PARTAGER ET VIVRE ENSEMBLE"

C'est à nouveau avec plaisir que je vous retrouve par l'intermédiaire de notre bulletin municipal de l'été.

Depuis le dernier bulletin, nous avons passé un hiver marqué par des précipitations de neige très faibles. Le professionnalisme des intervenants, les nouvelles technologies d'enneigement et de damage nous ont permis malgré tout, de contenter notre clientèle. Ce manque de neige nous a amené à réfléchir, avec les remontées mécaniques afin de trouver des solutions pérennes.

Je pense qu'il est nécessaire de prendre en compte ce changement climatique, malgré le fait qu'à mon sens, l'après montagne non enneigée soit encore éloigné. Pour exemple, l'hiver de 1989/1990 avaient été sans neige. Cependant, au vu des envies et des demandes de notre clientèle et mon optimisme, il me paraît raisonnable de réfléchir à la montagne de demain voire d'après-demain.

Pour cela, je souhaiterai que cette réflexion soit en partie portée par, la jeune génération. Nous avons besoin d'elle pour innover et porter des projets pour notre avenir.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Maire : Patrice Fontaine,
 - 1er adjoint : DUVERNEY-GUICHARD Jean-Noël, chargé au personnel et aux suivis de travaux.
 - 2ème adjoint : TARAVEL Thomas, chargé aux remontées mécaniques et domaine skiable
 - 3ème adjoint : DELEGLISE Benjamin, chargé au tourisme
- Vos conseillers municipaux :
- PICOT Anne-Marie
 - PEYRUT Florence
 - BOCHET Mathias
 - BOCHE Sylvain
 - TROCHET Guillaume

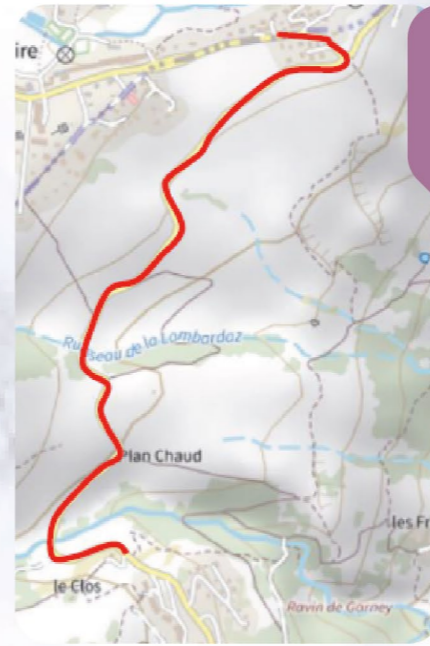
L'été 2023 démarre avec un nouveau directeur à l'office de tourisme, Monsieur Arnaud Guyon, je lui souhaite la bienvenue. Du sang neuf et des idées nouvelles compléteront les performances de l'équipe en place.

Les travaux du cabinet médical sont en cours. Je constate que les gênes occasionnées sont réelles, mais le confort de ce service supplémentaire sera tout autant réel. D'autres travaux sont en cours et un point vous sera fait lors de la prochaine publication.

Nous avons eu la chance de recevoir sur la commune de Villarembert, l'équipe de tournage du film « L'anatomie d'une chute » et qui a obtenu, pour notre plus grande fierté, la palme d'or lors du festival de Cannes 2023.

Pour finir, la fête de la musique et le pique-nique de la Tigny à Villarembert, ont été des succès et nous prouvent une réelle envie de nous réunir pour échanger, se rencontrer, partager, et surtout vivre ensemble.

RETOUR EN IMAGES...



Projet "liaison voie douce" Le Corbier - La Toussuire p.4



Etape arrivée de la Grande Odyssée saison 2023 p.5

Le Père-Noël a rendu visite aux enfants de la MAM



Tournage de l'anatomie d'une chute au chef lieu

N'hésitez pas à télécharger l'application PANNEAU POCKET et recevoir les informations de la commune en direct !

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

RECEVEZ EN DIRECT LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE MAIRIE

Votre mairie vous offre l'application PanneauPocket pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur les stores

Recherchez votre commune sur l'application et cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquerez plus aucune actu !

Pas de smartphone ni de tablette ? Consultez les informations et alertes depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

INFORME ET ALERTE LES HABITANTS

100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Pas de création de compte
Pas de récolte de données personnelles

Toute l'actualité de votre commune en temps réel et en toute simplicité !

- Evénements
- Informations de coupures réseaux
- Travaux sur la voirie
- Alertes météo, préfecture
- Et bien plus encore...

Où que vous soyez, quand vous le souhaitez !

Sur smartphone, tablette, et ordinateur : app.panneaupocket.com

N°1 en France

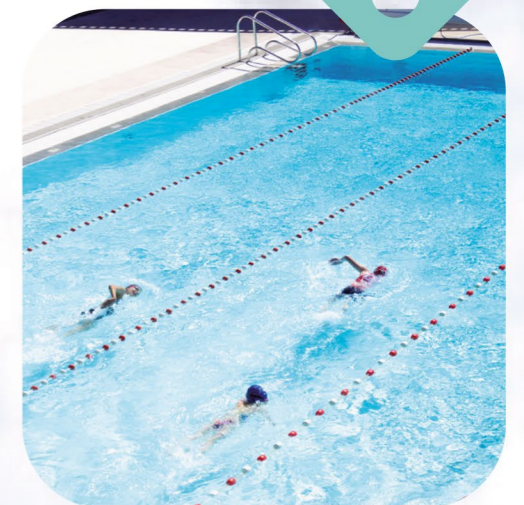
Mettez en favoris votre commune de résidence, celle de vos vacances, les villages de vos proches, votre gendarmerie ...

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE | © PANNEAUPOCKET 2023



Une subvention de 60 000€ accordée par le département pour les études de restauration de l'Eglise Saint Pierre aux Liens de Villarembert

l'aquathlon des neiges au Corbier p.6



LA VIE MUNICIPALE

LES AMENAGEMENTS TOURISTIQUES

Des nouveaux SPA pour l'espace détente et une remise en état du sauna

Deux nouveaux SPA ont été installés à l'espace détente du Corbier, mis en place début janvier par les services techniques.

L'intérieur du sauna a également été rénové avec la mise en place de nouvelles banquettes, des bandeaux LED lumineux et un nouveau poêle de pierres volcaniques.



La piste VTT

Création d'une piste de VTT faite sur 2 saisons. En 2021, un premier tronçon du sommet du Corbier jusqu'à la gare d'arrivée du télésiège Sybelles Express. En 2022, création de la continuité de la piste partant du haut du Sybelles Express jusqu'au front de neige du Corbier. Cette piste VTT est une piste bleue.

La **FIRST RIDE** de la nouvelle piste nommée "Saute Mouton" a eu lieu le 05/07/2023

Les nouveaux automates de la station-service

Deux nouveaux automates sont en place depuis le mois de décembre. Ces nouveaux automates permettent d'accepter les cartes Total, GR et jubileo, réservées aux entreprises. La commune avec celle de Montvalezan sont les premières à mettre en place ce type de DAC dans une collectivité.

L'activité de la station a augmenté de plus de 25% en matière de consommation de carburants à savoir 180.000 litres pour cette saison d'hiver grâce à ces nouvelles installations.



280 000€ DU BUDGET ALLOUÉS POUR LES ENROBÉS ET ENROCHEMENTS

RÉALISATION DES TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS 2023

CETTE ANNÉE LA COMMUNE A PRÉVU UNE PART IMPORTANTE DE SON BUDGET POUR LES TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS DE LA VOIRIE.



C'EST LA REPRISSE DU CÔTÉ DES TRAVAUX DE VOIRIES...

DES TRAVAUX D'ENROBÉS SONT PRÉVUS ET LES ENFOUISSEMENTS DES RÉSEAUX SECS AU HAMEAU DES POUILLÈRES SONT TERMINÉS

Les principaux chemins qui seront rénovés d'ici la fin 2023 sont : le chemin de la Grange, le chemin des Pouillères, le chemin du centre village accès Eglise et le chemin de la Grande Combe. Des drains et enrochements sont également prévus aux abords de ces chemins afin de permettre une meilleure évacuation des eaux pluviales.

Un **bicouche** sera mis en place devant l'immeuble Baïkonour avec une reprise du chemin amont.

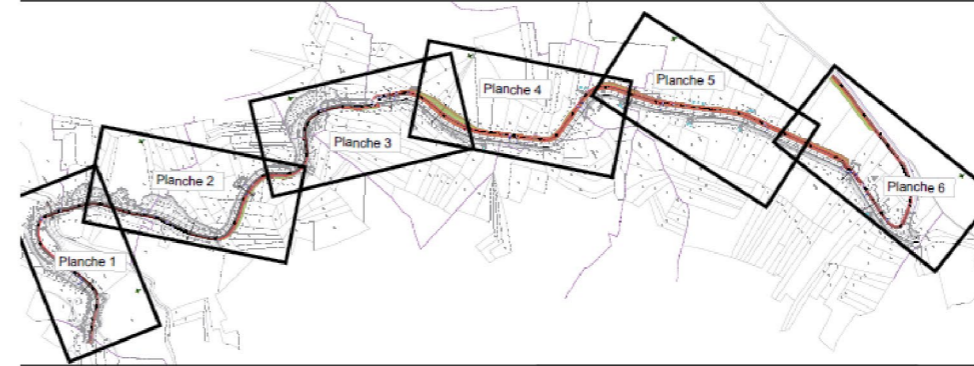
Les travaux sur le secteur des Pouillères ont repris le 17 avril 2023, réalisés de l'amont vers l'aval avec la fin de la pose des derniers réseaux secs et humides au sommet du hameau. 3 candélabres seront également installés, d'une hauteur de 5m. La création d'un drain de collecte des eaux pluviales et ruissellement a été nécessaire côté talus amont ainsi que la création d'un enrochement sur la partie aval du chemin.

La fin des travaux a eu lieu fin juin. La mise en service finale des réseaux secs est prévue pour octobre 2023.

LA VIE MUNICIPALE

QUELS SONT LES PROJETS À VENIR ?

ÉTUDES ET DISCUSSIONS DE LA VOIE VERTE



La route de liaison entre les deux stations étant très empruntée par les piétons et cycles, l'hiver comme l'été, la question s'est posée de sécuriser et faciliter ainsi le **partage de la chaussée entre usagers**. Le conseil municipal a donc souhaité porter, pour ce mandat, le projet de **création d'une voie de liaison mode doux entre le Corbier et la Toussuire**. Cette création a pour objectif de permettre à tous les usagers de la voie publique, de circuler en toute **sécurité** toute l'année. La route actuelle étant restreinte, il a été réfléchi d'élargir la chaussée le long de la route départementale de 3m supplémentaires et créer ainsi une **voie verte** sur 2km.

Une demande de subvention pourra être déposée auprès de l'Etat au profit du **fond de mobilité active**. L'Etat encourage vivement les collectivités à mettre en place ce genre d'aménagements afin de faciliter les accès aux cycles et piétons. Cette démarche entre dans une **politique environnementale** que le conseil municipal souhaite intégrer et mettre en application.

La suite du projet dépendra des subventions accordées et obtenues sur 2023 et 2024 avant d'envisager le début des travaux. La durée des travaux est estimée à 1 an et sera effectuée au printemps et à l'automne.

Actuellement ce projet est à l'état d'**avant-projet**. Une étude de faisabilité est en cours, menée par la société Profil Etudes.

LE BILAN HIVERNAL DE CHRISTOPHE, POLICIER MUNICIPAL

L'activité police municipale a été conforme aux années précédentes. La **création de nouvelles places de parking** ont permis à l'ensemble de nos vacanciers et socio-professionnels de trouver du stationnement.. 390 procès-verbaux ont été dressés au cours de l'hiver.

La **galerie commerciale** a pu conserver son avis favorable à la poursuite de son activité après le passage de la commission départementale de sécurité du mois de janvier 2023. Les efforts réalisés par les copropriétés, les commerçants et la mairie portent leurs fruits, ce qui permet d'avoir la confiance des services de l'Etat et du **Directeur Unique de sécurité**. La vigilance de chacun doit continuer. Il est à noter quelques dégradations dans la galerie commerciale (bris de vitres essentiellement).

Le **poste de sécurité incendie** a fonctionné comme les saisons précédentes avec 4 agents présents 24h/24 et 7j/7 avec environ 80 interventions de nuit.



LES ECOLES INTERCOMMUNALES

Les évènements marquants de cette année

18 octobre 2022
Cross inter-écoles à la Toussuire

11 novembre et 08 mai
Participation des élèves aux commémorations avec lecture du message de l'UFAC suivi du chant de la marseillaise

8 décembre 2022
Spectacle de Noël présenté aux parents d'élèves avec sketches, chants, danses

11 janvier 2023
Participation des enfants à des échanges sur la course "la Grande Odyssée"
Moments de partages avec les mushers.

21 février 2023
Défilé des élèves dans la station pour Mardi Gras

Les enfants ont bénéficié durant la saison d'hiver de **cycle de ski alpin** et d'initiation au snowboard. Ce printemps les élèves ont bénéficié de **cycle de natation** à la piscine du Corbier.

Dans le cadre du projet "Ecole et Cinéma", les enfants ont visionné 1 film par trimestre au cinéma de la Toussuire.



QUE S'EST-IL PASSÉ CET HIVER SUR LA STATION ?

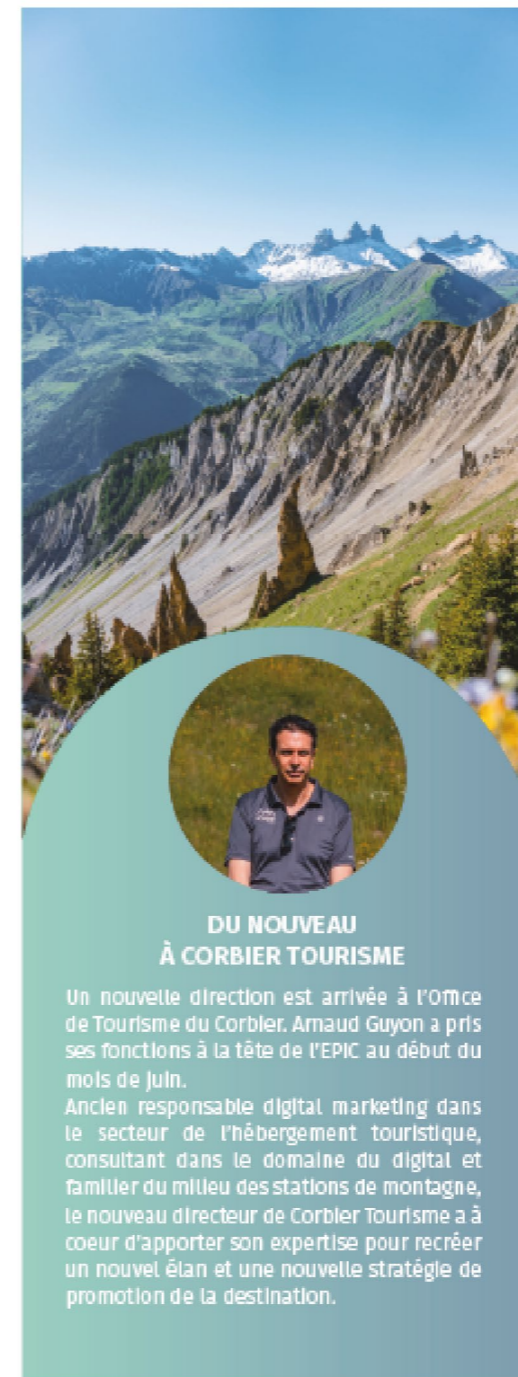
RETROSPECTIVE

Avec un enneigement parfois faible, la saison d'hiver 2022-2023 a tout de même été une réussite pour le Corbier qui a notamment enregistré une belle progression de la fréquentation* de 12% pour la période de janvier et de 13% de mars à avril.

En termes de communication, là aussi, les chiffres traduisent l'engouement pour la destination puisque le site internet a généré 40% de trafic en plus que l'année précédente. La part de nouveaux utilisateurs a, elle aussi, augmenté de plus de 40%.

Sur l'ensemble de la période hivernale, l'accueil de l'Office de Tourisme a vu sa fréquentation augmenter de 11% et celle sur les animations est en hausse de 2%.

*sur la base des chiffres recueillis par l'OT



DU NOUVEAU À CORBIER TOURISME

Une nouvelle direction est arrivée à l'Office de Tourisme du Corbier. Arnaud Guyon a pris ses fonctions à la tête de l'EPIC au début du mois de Juin. Ancien responsable digital marketing dans le secteur de l'hébergement touristique, consultant dans le domaine du digital et familier du milieu des stations de montagne, le nouveau directeur de Corbier Tourisme a à cœur d'apporter son expertise pour recréer un nouvel élan et une nouvelle stratégie de promotion de la destination.

ET CET ÉTÉ ?

Avec de belles campagnes de communication à l'intersaison et au début de l'été qui ont comptabilisé plus de 2 millions de vues auprès du public et des chiffres de remplissage encourageants ces premières semaines, le reste de la saison estivale se présente sous les meilleurs auspices.

Ouverte depuis le 1er juillet, la station sera ouverte jusqu'au 2 septembre. Cette ouverture étendue s'inscrit dans une volonté forte de développer l'été pour la destination.

Les festivités de l'été ont débuté dès le 5 juillet avec la First Ride, événement dédié au VTT, avec en point d'orgue l'inauguration de la nouvelle piste de descente, baptisée la Saute-Mouton.

Un programme riche en animations a été concocté par les équipes de Corbier Tourisme : les vacanciers pourront profiter d'animations et de jeux tous les jours de la saison. Une multitude de nouveautés est venue agrémenter les animations et événements traditionnels proposés par la station.

LES IMMANQUABLES

• Du 24 au 28 juillet - Musique en scène

Une semaine de stage de musique pour les 5 à 10 ans et concerts tous les jours en centre station.

• 19, 26 juillet, 2, 9 et 23 août - Corbier party

De 20h30 à minuit, soirée dansante avec DJ Braam aux platines. Box d'artifice tirée à 22h30.

• 30 juillet - Kids Rider Bike Challenge

L'incontournable course de draisienne pour les petits de 2 à 5 ans revient à nouveau au Corbier ! Pour ponctuer cette journée : shows et initiations Big Air avec Accro Bike.

• 8 août - Colorbier Run

La Colorbier run est de retour pour la 2ème année consécutive. Une course colorée et sans enjeu pour les petits et grands. Les fonds récoltés de la course des enfants seront reversés à l'association Petits Princes.

• 15 août - Fête du Corbier et braderie des commerçants

Cette année, la fête du Corbier sera animée autour des arts de rue. Cette journée est aussi l'occasion de faire de bonnes affaires chez les commerçants de la station.

LES GRANDS MOMENTS

- le 11 janvier, la station a eu l'honneur d'accueillir la 4ème étape de la 19ème édition de **La Grande Odysée VVF**, l'événement incontournable de chiens de traîneau en Europe. Le Corbier sera à nouveau une station-étape cet hiver à l'occasion du **20ème anniversaire de l'événement, le 17 janvier 2024**.
- Le bien-être à l'honneur : du 5 au 8 mars, l'Office de Tourisme organisait **Stay Zen, une semaine à thème inédite dédiée au bien-être**, avec des ateliers au bar à smoothies, des massages, des cours de yoga, de renforcement musculaire, de MUNZ FLOOR et des conférences.
- Un dimanche de Pâques sportif. Le 9 avril, les amoureux du sport, adultes et enfants, ont eu l'occasion de relever le défi de **la première édition de l'Aquathlon des neiges** : un duathlon mêlant natation et trail.

LE MOT DE VOTRE ÉLU BENJAMIN DELEGLISE ADJOINT AU TOURISME

"UNE REORGANISATION DE NOTRE OFFICE DE TOURISME"

Une réorganisation de notre office s'est imposée suite au départ du directeur Pierre Exandier. Nous avons connu une période sensible, le temps de recruter notre nouveau directeur. Je remercie l'équipe, qui, pendant ce laps de temps a assuré l'intérim avec efficacité.

Je souhaite la bienvenue à notre nouveau directeur, Arnaud, qui s'est rapidement intégré à l'équipe et mis en place une nouvelle dynamique. L'office reste support pour coordonner ensemble l'avenir de notre station.

UN NOUVEAU SITE INTERNET PLUS INTERACTIF POUR LA STATION !

WWW.LE-CORBIER.COM



PROJET CABINET MÉDICAL

Le SIDEL regroupant les communes de Villarembert-le-Corbier et de Fontcouverte-la-Toussuire, porte le projet de réhabilitation du cabinet médical. Celui-ci sera financé à parts égales entre les deux communes afin d'entreprendre une dynamique de rapprochement des territoires.

MONTANT ESTIMÉ DES TRAVAUX

900 000€ HT

QUEL GENRE DE TRAVAUX ?

Désamiantage, démolition, terrassement, maçonnerie, charpente, bardage, menuiseries, cloisons, carrelages, peintures et électricité

POUR QUELLE DATE ?

Fin prévisionnelle des travaux : décembre 2023

QUI EST LE MAÎTRE D'OEUVRE ?

Gallois Architecture

QUI SUPERVISE LES TRAVAUX ?

Patrice FONTAINE, Maire de Villarembert ; Thierry CARON, responsable des services techniques et Sébastien ROSSAT, président du SIDEL.

RÉFORME DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Modification des conditions de versement pour la taxe, ce qu'il faut savoir...

Avec l'ordonnance du 14 juin 2022 concernant la réforme de la taxe d'aménagement, les conditions de versement de la taxe ont changé. En effet jusqu'au 31/12/2022, pour une taxe d'aménagement (TA) supérieure à 1500€, le versement se faisait à 12 mois puis à 24 mois après l'obtention de l'autorisation d'urbanisme.

A partir du 1er janvier 2023 ; pour tous les permis délivrés, le versement se fera à 90 jours puis 6 mois après, soit : la date d'achèvement des opérations imposables (à savoir taxe foncière bâtie et non bâtie), soit la date du PV constatant l'achèvement des travaux.

Suite à ces évolutions, les élus veilleront à la bonne réception des PV des travaux entrepris pour toutes nouvelles constructions ou aménagements.

LE VOTE DU BUDGET COMMUNAL ET DES BUDGETS ANNEXES A ÉTÉ RÉALISÉ LE 12 AVRIL 2023 ET APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ PAR L'ENSEMBLE DE CONSEIL MUNICIPAL.

Les résultats de l'année 2022 et la stratégie de dépenses raisonnées de l'ensemble du conseil municipal ont permis de construire un budget conséquent pour l'année 2023.

BUDGET FONCTIONNEMENT*

DEPENSES	6 176 820.91€
<ul style="list-style-type: none"> Dépenses caractères générales Rémunération et charge du personnel Subventions communes, 3CMA, SIVAV, SIDEL, associations Versement structures touristiques Virement section investissement 	<p>1 759 420€</p> <p>877 000€</p> <p>431 068.91€</p> <p>703 041€</p> <p>1 393 677€</p>
RECETTES	6 176 820.91€
<ul style="list-style-type: none"> impôts directs locaux, versements Etat Redevances sportives, loisirs, prestations services Taxes séjours, remontées mécaniques, droits mutations Résultat 2022 reporté 	<p>3 300 697€</p> <p>667 600€</p> <p>545 000€</p> <p>1 466 652€</p>

BUDGET INVESTISSEMENT*

DEPENSES	3 244 733.09€
<ul style="list-style-type: none"> Emprunts et remboursements communs aux organismes Travaux voiries Matériels et outillages Autres immobilisations corporelles Solde négatif 2022 reporté 	<p>570 283.54€</p> <p>291 000€</p> <p>330 562.08€</p> <p>838 823.65€</p> <p>1 000 283.33€</p>
RECETTES	3 244 733.09€
<ul style="list-style-type: none"> FCTVA Emprunt prévu Excédents du fonctionnement 2022 Virement section fonctionnement 	<p>111 209.09€</p> <p>500 000€</p> <p>1 100 000€</p> <p>1 393 677€</p>

*données issues du vote du budget de 2023.



Une augmentation de 2% du taux communal a été votée le 12/04/2023, ajoutant à cela une augmentation de 7% des bases fiscales.

L'IMMOBILIER DE LOISIRS DE LA STATION DU CORBIER : LES NOUVEAUTÉS DU LABEL « QUALITÉ HÉBERGEMENT ».

LORS DU DERNIER BULLETIN MUNICIPAL, NOUS VOUS PRÉSENTIONS NOTRE LABEL « QUALITÉ HÉBERGEMENT », DANS CETTE NOUVELLE ÉDITION, NOUS SOUHAITONS VOUS PARLER DE SON ÉVOLUTION.

Le Label existe depuis 2013 sur notre commune Corbier/Villarembert. A l'initiative de Sybelles.Ski® en 2018, il a été décidé d'élargir ce Label à toutes les communes des Sybelles. La personne en charge du dossier à Sybelles.ski étant partie, nous avons repris le dossier au niveau des maisons des propriétaires du Corbier et de la Toussuire fin 2020. Nous avons travaillé, dans un premier temps avec la Toussuire, sur la refonte du cahier des charges et de la grille d'évaluation.

Vous l'aurez compris, le Label « Qualité Hébergement Corbier » va donc devenir Label « Qualité Hébergement Sybelles® » ! Ce changement de nom est l'opportunité de revoir certains points, notamment la partie avantages aux propriétaires.

A l'automne 2022, nous avons donc monté un nouveau groupe de travail afin de revaloriser et renégocier les différents avantages que les propriétaires peuvent obtenir (selon le nombre de semaines ou nuitées louées sur une année). Nous espérons que les négociations entreprises auront un aboutissement positif pour tous nos (futurs) propriétaires labélisés. Une dernière réunion a eu lieu au mois de juin dans l'optique d'une mise en place pour l'automne 2023. Alors restez à l'affût des prochaines informations à venir cet été !

Elodie Caron, responsable hébergement.

INFO : Des événements dédiés aux propriétaires seront organisés cet été, consultez l'espace propriétaires du site internet de l'Office de Tourisme. Lien vers le site : www.le-corbier.com (en bas de page / « espaces pro »).



Pour plus de renseignements, contactez Elodie CARON à l'office de Tourisme du Corbier au 04.79.83.04.18 ou par mail hebergement@le-corbier.com

CLASSEMENT MEUBLES AU SIVAV

Classement des meublés de tourisme : entre le 01/12/2022 et le 30/04/2023 sur le Corbier 12 au total répartis ainsi : 1* : 3 / 2* : 7 / 3* : 2 -> trois renouvellement et neuf nouveaux classements cet hiver.

LES AVANTAGES :

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN MEUBLÉ DE TOURISME ?

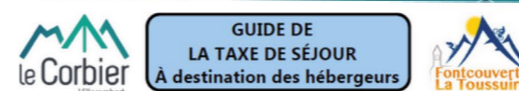
VOICI LES AVANTAGES DU CLASSEMENT MINISTÉRIEL

AVANTAGES FISCAUX
Si votre meublé est classé et si vous êtes en régime fiscal 'micro BIC' (Micro entreprise des Bénéficiaires Industriels et Commerciaux), vous pouvez bénéficier d'un abattement fiscal de 71% au lieu de 50%.

GAGE DE QUALITÉ
Le classement de votre meublé représente un gage de confiance sur la qualité des prestations proposées à vos locataires. Le client pourra s'appuyer sur un référentiel national pour la qualité de l'hébergement.

TAXE DE SÉJOUR SIMPLIFIÉE
Avec le classement, vous bénéficiez d'un calcul de la taxe de séjour fixe. Celle-ci deviendra plus facile à calculer.

RENSEIGNEMENTS
SIVAV - Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards
82 avenue des Clapeys - 73500 Saint-Jean de Maurienne
04 79 64 09 58 - 06 46 70 56 36
hebergement@sivav.fr - www.sivav.fr



GUIDE DE LA TAXE DE SÉJOUR À destination des hébergeurs

Taxe de séjour au réel pour tous les hébergements (meublés de tourisme, hôtels, résidences de tourisme, chambres d'hôtes et campings)

QUI PAYE LA TAXE DE SÉJOUR ?
Tous les hébergeurs de la station ont pour obligation de collecter la TAXE DE SÉJOUR auprès de leurs clients. Elle est demandée à toute personne non domiciliée sur la commune et résidant à titre onéreux : en hôtel, auberge, résidence de tourisme, centre de vacances, camping, chambre d'hôte, meublé de tourisme classé ou non-classé. L'hébergement peut être loué soit directement, soit par l'intermédiaire d'une agence immobilière, soit par des sites internet de location (office de tourisme ou site de particuliers à particuliers). L'hébergeur collecte la taxe de séjour auprès de ses clients, à la nuitée, à la semaine ou au mois. Si le propriétaire loue par l'intermédiaire d'une agence immobilière ou d'une plateforme (Homelidays, Abritel, AIRBNB, ...) ce sont elles qui collectent et reversent la taxe de séjour.

LES PERSONNES EXONÉRÉES :

- Les enfants de moins de 18 ans.
- Les personnes hébergées à titre gratuit.
- Les travailleurs saisonniers.
- Les personnes hébergées dans un logement d'urgence ou temporaire.

QUELLE EST LA PÉRIODE DE PERCEPTION DE LA TAXE DE SÉJOUR ?
Elle est collectée toute l'année.

QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE LOCATIONS AUPRES DE LA MAIRIE ?
Les propriétaires peuvent déclarer par semaine par mois ou par saison avec une limite déclarative au 31 décembre pour les saisons d'été et d'automne et au 30 juin pour les saisons d'hiver et de printemps.

COMMENT FAIRE SA DÉCLARATION ?
Sur la plateforme internet sécurisée (service de déclaration et de paiement en ligne). Si vous avez fourni une adresse mail à la mairie, vous recevrez vos identifiants par mail, sinon vous devrez créer votre espace personnel (voir site de la mairie, rubrique Taxe de séjour).
En remplissant la fiche déclarative téléchargeable sur la plateforme ou sur le site internet de la mairie www.villarembert-le-corbier.fr. A renvoyer par courrier à Mairie, Chef-Lieu, 73300 VILLAREMBERT ou par mail : taxedesejour@mairie-villarembert.fr

LA TAXE DE SÉJOUR COMMUNALE

UN PETIT APERÇU DE LA MISE EN PRATIQUE DE LA TAXE DE SÉJOUR

La recette de la taxe de séjour est un outil au service du développement et de l'attractivité touristique de nos territoires. Cette taxe permet de favoriser la fréquentation et le fonctionnement de l'activité touristique de notre commune (accueil, informations, animations, communications, événements et festivités locales). Elle est directement reversée à l'office de tourisme du Corbier. Également, 10% du montant de la taxe de séjour collecté par les hébergeurs est versé au département.

Des contrôles réguliers sont en place dans la commune et la station. Une permanence est disponible le mardi et le jeudi pendant la saison d'hiver afin de renseigner les propriétaires.

Vous pouvez retrouver le guide de la taxe de séjour sur le site internet de la Mairie et à l'espace propriétaires situé dans l'office de Tourisme du Corbier.

Attention !

A compter du 1er janvier 2024, les nouveaux tarifs en vigueur concernant la taxe de séjour seront donc appliqués selon la délibération du 13/03/2023



VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Deux associations des propriétaires fonciers

Associations des propriétaires fonciers sur le domaine skiable du Corbier et St Jean d'arves. Elles pérennisent les accords fixés en 1978 avec la SATVAC.

L'ESF du Corbier

« L'ESF du CORBIER c'est 55 moniteurs pour vous guider à travers le domaine skiable des Sybelles. Venez tester tous types de glisse, du niveau débutant au confirmé. L'ESF dispose également d'un bel espace ludique et sécurisé « Le Club PLOUPIOU » pour les plus petits de 3 à 5 Ans. Retrouvez toutes nos offres et prestations sur notre site www.esf-lecorbier.com et recevez directement vos cartes de cours sur la nouvelle application MyESF ! A très vite sur les pistes avec toute l'équipe de monitrices et moniteurs ESF. Sportivement

CONTACT : BRUYERE Christophe, Directeur

L'association du ski club du Corbier

Malgré des conditions d'enneigement délicates qui ont conduit à annuler le grand prix du Corbier et à délocaliser la finale des U10, tous les entraînements ont pu être maintenus au cours de la saison. La finale des U10, que le Corbier organise habituellement fin mars, a pu se dérouler à la Toussuire grâce à une excellente collaboration entre les deux ski-clubs et au soutien fidèle de Maryse Maulin. La saison prochaine, cinq nouveaux enfants intègrent le club pour leur première année. La participation active du club à la vie de la commune reste un objectif prioritaire pour le bureau et nous remercions les commerçants, les restaurateurs et les partenaires de la station qui apportent leur soutien à la vie du club notamment dans l'organisation du loto et des différentes animations. Notre participation au slalom déguisé de fin de saison organisée cette année à la Toussuire, à la Skilura des saisonniers et à la Grande Odyssee ont été des moments forts qui méritent d'être reconduits l'hiver prochain.

CONTACT : HUARD Alain, président /Tel : 06.30.77.19.22 / Mel : skiclublecorbier73@gmail.com

L'ACCA : association communale de chasse agréée

Représentée par son président Mr DAMBREVILLE Christophe, elle compte au total 32 chasseurs. Installée dans des locaux au chef-lieu, l'association procède au contrôle et à la régulation des gibiers durant la saison de chasse. Elle permet aussi de faire un suivi de l'état d'hygiène de la faune sur la commune.

LA MAM "COCOON ET MOI"

Depuis l'automne, les assistantes maternelles fréquentent régulièrement le RPE (Relais Petite Enfance) de Saint Jean de Maurienne. Ce lieu permet aux professionnelles d'échanger sur leurs pratiques et aux enfants de développer un peu plus leur socialisation en rencontrant d'autres petits. De nombreuses activités sont proposées : parcours de motricité, ateliers comptines etc. Les sorties au RPE ont repris ce printemps après cette belle saison d'hiver.

Les inscriptions sont possibles à tout moment, pour des accueils annuels ou saisonniers. Les places pour l'hiver prochain sont déjà très demandées. N'hésitez pas à contacter la MAM Cocoon&Moi dès maintenant si vous avez besoin d'un accueil pour votre enfant.

Tel : 07.68.89.06.34 Mel : mam.lecorbier@gmail.com

L'association des propriétaires et copropriétaires du Corbier

A l'écoute de tous les résidents de Villarembert-le-Corbier pour leurs doléances et conseils, l'association participe à l'organisation d'activités et d'animations. Cette année : spectacles et stages de magie, ateliers créatifs, fête de la montagne et des traditions, l'astronomie dans tous ses éclats, fête du Rambertin... Financées grâce aux lotos et aux cotisations.

CONTACT : PICOT Anne-Marie, Présidente.
Tel : 04 79 56 78 76 / Mel : aspccorbier@gmail.com

L'écurie EQUIQUALITY

Située au CRUET (Au bas de la Station du Corbier), LESLIE DURUISSEAU, responsable de l'écurie Equiquality, vous propose, pour les cavaliers confirmés, des balades à cheval, à la journée, d'environ 5h, avec un arrêt en restaurant d'altitude. Possibilité de balade d'une ou deux heures pour cavaliers débutants/intermédiaires /confirmés. Chaque balade est organisée en petit groupe de 6 cavaliers maximum. Stage à poney à la journée, balade à poney de 30 min et parcours pédagogique.

CONTACT : DURUISSEAU LESLIE
Tél : 06.78.50.02.95

Garney Multisports

Garney multisports est une association qui propose aux enfants des communes de Villarembert-le-Corbier et Fontcouverte-la-Toussuire, des séances de sport variés, tous les mercredis en intersaison.

Le but de l'association est de dynamiser et faciliter la pratique du sport sur ces deux communes durant l'automne et le printemps. CONTACT : Alex Dompnier & Romain Truchet
alexdomp@hotmail.fr 06.71.08.51.19 /
truchetromain1@gmail.com 06.87.63.87.30

Centre équestre Sy'belles Equitation

Jane Dompnier, monitrice diplômée d'Etat et cavalière professionnelle, vous propose des cours particuliers et collectifs, du débutant au confirmé, des balades à cheval 1h, 2h et 1/2 journée pour tous niveaux. Egalement le centre propose des locations de poneys et des stages découvertes.

CONTACT : Jane Dompnier Tel : 06.50.41.07.93
Mel : janedompnier@gmail.com



CARNET UTILE

Afin de mieux distinguer les champs d'actions de chaque syndicat en lien avec la commune, voici un petit topo de leurs compétences.

LA COMMUNE

A pour compétences toute l'administration générale ainsi que l'urbanisme. Elle est en charge de l'état civil et du recensement citoyen des jeunes de 16 ans, habitants la commune. Le taux et la collecte de la taxe de séjour sont gérés également par la commune. Elle s'occupe de l'EPIC en supervisant l'organisation de l'office de tourisme. La commune passe de 256 habitants à l'année à 9000 en haute saison d'hiver.

LE SIDEL

Le SIDEL est compétent dans les domaines de l'assainissement, du local de la gendarmerie, du cabinet médical du Corbier, des écoles intercommunales, de la navette inter-stations l'hiver et le petit train en été.
CONTACT : 04 79 56 70 94 / accueil@le-sidel.com

LA 3CMA

La 3CMA regroupe 14 communes de la Maurienne dont Villarembert. Elle sert de support pour la commune en terme d'urbanisme avec la consultance architecturale des permis, de mobilité grâce aux lignes régulières pour desservir la station depuis Saint Jean de Maurienne et d'économie en subventionnant des projets. Elle gère notamment le taux et la collecte des ordures ménagères.
CONTACT : 04 79 83 07 20 / www.coeurdemaurienne-arvan.com

LE SIVAV

Le syndicat Arvan-Villards regroupe 10 communes. Ses missions sont l'entretien et le balisage des sentiers pédestres, VTT, raquettes, trail. Il classe les meublés de tourisme selon une grille ministérielle. Ces activités sont inscrites dans un programme de subventions « Espace Valléen ». Le SIVAV soutient et accompagne les communes dans la réalisation de leurs projets. Ce programme est un partenariat entre différentes institutions : Europe, Etat, Région et Département.
CONTACT : 04 79 64 09 38 / www.sivav.fr

PETIT MEMO
QUI FAIT QUOI ?



FRANCE SERVICES

Un accueil France Services a ouvert ses portes à la Sous-Préfecture de St Jean de Maurienne. Cette structure est conjointement portée par l'Etat, l'association la fourmière et la 3CMA.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi, allocation logement, permis de conduire, carte grise...

L'accueil France Services vous accompagne et vous oriente à la Sous-préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne

Horaires d'ouverture
Lundi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Mardi : 9h00 - 12h00 / Mercredi : 10h00 - 13h00

Tél : 04 79 59 56 20 | Courriel : saint-jean-de-maurienne@france-services.gouv.fr

L'Etat et ses partenaires sont à vos côtés :

NOUVEAUTÉ POUR LE TRI SELECTIF



A compter du 1er janvier 2023, le tri des déchets devient plus simple en Maurienne. Une seule question à se poser désormais : mon déchet est-il un emballage ? Si oui, je le mets dans le conteneur jaune ; si non, je le mets dans le conteneurs d'ordures ménagères



LA FOURMILLIÈRE À SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

La Fourmière est une association ouverte à tous, elle œuvre en priorité pour les habitants de la Communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan. Agréée « Centre socioculturel » depuis 2011 par la Caisse d'Allocations de la Savoie, elle a pour objectifs de :

- Favoriser les liens et les échanges entre les habitants, les familles et les générations.
- Favoriser l'expression, les pratiques et la diversité culturelle
- Susciter la coopération, les dynamiques collectives et accompagner les initiatives locales





Quels sont les ingrédients ?

- POMMES DE TERRE à chair rouge
- LAIT
- CREME FRAICHE
- AIL
- SEL
- POIVRE
- THYM



MOTS CROISÉS

Mettez les ingrédients en gras dans la grille

Trouver l'ingrédient principal de la recette de Patrice à l'aide des lettres numérotées.
Indice : la prendre crayeuse et un peu faite.

x	1	2	2	3	x	3	4	x	x	1	x	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

La Recette de Patrice

- Couper les pommes de terre et les blanchir un court instant
- Beurrer et ailler un plat en fonte
- Disposer une couche de pommes de terre au fond du plat
- Retirer la croûte de la Tomme et la détailler en fine tranche
- Couvrir l'ensemble des pommes de terre avec la Tomme
- Poivrer et ajouter quelques branches de thym
- Recouvrir d'une nouvelle couche de pommes de terre et saler légèrement
- Ajouter 2 verres de lait et 1 verre de crème fraîche
- Enfourner le plat pendant 1h20 à 180°C (thermostat 6)
- En cours de cuisson rajouter un peu de lait
- Quelques minutes avant la fin de cuisson, disposer quelques tranches de Tomme sur le dessus.



Le gratin du Chef



Accompagner le gratin de diots au vin blanc* pour encore plus de régal et le tour est joué !

N'hésitez pas à nous faire découvrir vos recettes pour les prochains bulletins et envoyez-les à accueil@mairie-villarembert.fr

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE



LUNDI : 8H30 - 12H00 / 14H00 - 17H00
 MARDI : 8H30 - 12H00
 MERCREDI : 14H00 - 17H00
 JEUDI : 8H30 - 12H00
 VENDREDI : 8H30 - 12H00

SITE WEB



WWW.VILLAREMBERT-LE-CORBIER.FR

POUR VOS DEMARCHES EN LIGNE !

TÉLÉPHONE



04 79 56 74 65

HORAIRES OUVERTURE DECHETTERIE SIRTOM



LUNDI - MERCREDI - VENDREDI
 14H00 À 17H00
 SAMEDI
 8H30 À 11H30 / 14H00 À 17H00
 CONTACT : 04 79 59 92 28

TDL MAURIENNE ROUTE DÉPARTEMENTALE

EN CAS D'INCIDENT SUR LA ROUTE : 04 79 20 66 50



RESTEZ CONNECTÉ ET RECEVEZ LES DERNIÈRES INFOS EN DIRECT GRÂCE À L'APPLICATION PANNEAU POCKET